



Entente Judo

Messigny et Vantoux - Val de Norge

Saison 2017/2018

Horaires des cours

Les judokas peuvent participer au nombre de séances qu'ils souhaitent dans leur catégorie d'âge

Catégorie	Jour	Entraîneur	Horaire	Lieu	Activité
Eveil (4/5 ans)	Mercredi	Matthieu	16H45-17H30	Brétigny	JUDO
	Samedi	Matthieu	11h30 - 12h15	Messigny	JUDO
6/8 ans	Mercredi	Matthieu	15H30- 16H45	Brétigny	JUDO
	Samedi	Matthieu	10h15 - 11h30	Messigny	JUDO
9/12 ans	Mercredi	Matthieu	18h - 19h30	Asnières	JUDO
	Samedi	Matthieu	8h45 -10h15	Messigny	JUDO
+ 12 ans	Mardi	Jessy	19h – 20h30	Messigny	JUDO
	Mardi	Jessy	20h30 – 21h30	Messigny	JU-JITSU
	Samedi	Matthieu	8H45 - 10H15	Messigny	JUDO

Les catégories d'âge sont données à titre indicatif, la constitution des groupes tient également compte d'autres critères comme l'expérience et le niveau de judo. L'enseignant statue en conséquence.

Professeurs

- M. Matthieu BONNOT, Ceinture Noire 2^{ème} dan. Titulaire du Brevet d'Etat.
- M. Jessy FRITSH, Ceinture Noire, Titulaire du Brevet d'Etat

Adhésion et cotisation

Catégories	Adhésion club	Licence FFJDA	Cotisation Totale
Cours d'Eveil judo (4/5 ans)	83	37	120
Cours des 6 ans à 8 ans	120	37	157
Cours à partir de 9 ans et adultes	132	37	169

Réductions : 15 € au 2^{ème} adhérent et 20 € par adhérent d'une même famille à partir du 3^{ème}.
Montant non révisable en cas d'abandon de l'activité en cours d'année

Modes de paiement acceptés :

- **Chèque(s) à l'ordre de l'EJMN.** Le paiement peut être effectué en trois chèques qui seront retirés en septembre, octobre et novembre.
- **Coupons sport (Jeunesse et Sport)**
- **Chèques vacances**
- **Aides aux loisirs CAF** Outre le paiement de la cotisation, l'adhésion au club implique la **participation** du judoka (ou de ses parents pour des plus jeunes) aux tâches suivantes : **montage et**

Pensez à noter le nom de l'enfant au dos du moyen de paiement.



démontage du tatami, nettoyage des dojos et des tatamis. Des tours de rôle seront organisés.

A l'inscription

- Apporter la fiche d'inscription jointe et la demande de licence FFJDA, dûment complétées et signées.
- Penser à fournir un **certificat médical** d'aptitude à la pratique du Judo ou à faire signer votre passeport sportif par votre médecin dans la case prévue à cet effet (à coté de la vignette de licence FFJDA). Le certificat médical doit **obligatoirement** comporter (selon le cas) la mention "**aptitude à la pratique du judo loisirs**" ou "**aptitude à la pratique du judo en compétition**". Cette dernière mention est obligatoire pour participer aux compétitions officielles. Le certificat est obligatoire, sauf si le nouveau document joint « QS SPORT » suffit.
- Les judokas des catégories **Poussin 2^{ème} année (nés en 2008)** et plus âgés qui ont au moins un an de pratique pourront se procurer un **passeport FFJDA** auprès du club s'ils n'en possèdent pas encore (revendu au prix coûtant, 8 €).

Tout judoka dont l'inscription ne sera pas complète au 31 octobre 2017 ne sera plus accepté sur le tapis en attendant sa régularisation

Séances d'essai

Trois séances sont proposées gratuitement à tout débutant avant de s'engager dans le club. Pendant ces essais une tenue peut être prêtée par le club, dans la limite des stocks. A défaut, les premières séances peuvent se faire en jogging. Le judoka est couvert par l'assurance du club pendant les séances d'essai.

Attention : à l'inscription, les judokas débutant remettront les chèques correspondant au montant total de la cotisation avec licence. Ces chèques seront mis en attente 1 mois. Les judokas abandonnant pendant les 3 séances d'essai devront se manifester auprès des enseignants ou des dirigeants afin de récupérer les chèques versés.

Tenue

Tenue de rigueur : le Judogi (kimono de judo). Il doit être maintenu propre et repassé. **Le port d'une paire de sandales (mules ou claquettes) est nécessaire entre les vestiaires et le tatami**, pour éviter de se salir les pieds et, par voie de conséquence, le tatami.

Remarque : Les judokas doivent avoir **les ongles des pieds et des mains coupés court** et veiller à la propreté de leurs mains et de leurs pieds.

Les judokas ne doivent porter aucun bijou. Penser à retirer les boucles d'oreille.

Personnes à contacter pour plus de renseignements :

- Adresse électronique : club@ejmn.fr → réponse dans la journée

Téléphone du professeur. Vous pouvez appeler en cas d'urgence ou pour prévenir d'une absence au cours : Matthieu : 06 09 88 62 89 ou Jessy 06 68 46 77 95

Site Internet du club : <http://www.ejmn.fr>

C'est le moyen de communication privilégié entre les responsables du club et les judokas. Vous y trouverez notamment, après vous y être inscrit en ligne, le calendrier, les convocations et formulaires d'inscription aux animations et compétitions, etc. Pour les demandes de renseignements, vous pouvez nous contacter par Email : club@ejmn.fr Le Comité Directeur et les professeurs de l'EJMN vous souhaitent une excellente saison 2017/2018.

